

PIERRE - JULIEN EYMARD,

Fondateur de la Congregation du T. S. Sacrement,
déclaré " VÉNÉRABLE. "

Nous invitons cordialement tous nos Confrères à se réjouir avec nous de l'heureuse nouvelle qui nous arrive de Rome. Nous leur demandions le mois dernier de prier spécialement pour l'heureuse issue de l'introduction de la cause du R. P. Pierre-Julien Eymard. Cette cause a été présentée à Rome le mardi 11 du mois d'août, et le lendemain matin nous arrivait à Montréal une dépêche portant ce mot mille fois précieux : " Vénéralle. "

Rome vient d'admettre notre cher Fondateur au rang des " vénérables " et nous permet de commencer son procès de béatification. Reconnaissance à Jésus-Hostie et à Notre-Dame du T. S. Sacrement !...

Le " Vénéralle " Père Eymard est mort le 1er août 1868, — et voilà que seulement 40 ans et 10 jours après sa mort, c'est à dire moins de temps qu'il a vécu sur la terre, car il mourut âgé de 57 ans, l'Eglise, après avoir approuvé ses œuvres, reconnaît sa sainteté et le juge digne de la vénération des fidèles. Vénérons le, invoquons-le, obtenons qu'il fasse les deux miracles nécessaires pour sa béatification, et l'Eglise le comptera au nombre des saints :
" *Fac cum sanctis tuis in gloria numerari.* "

Des milliers de témoignages de sa sainteté, émanés des personnages les plus éminents en science et en vertu, rayonnent autour du *témoignage officiel* qui nous vient de Rome et forment à notre Père une splendide auréole. Fasse le ciel que ses précieux restes qui reposent actuellement en notre chapelle de Paris deviennent bientôt l'objet de notre culte et de notre vénération ! Alors, reliques enchâssées dans la pierre sacrée de l'autel, ils seront plus près de l'Hostie et formeront plus que jamais "l'escabeau du trône eucharistique," supportant les ciboires pleins d'hosties destinées à rassasier les âmes. *Prêtres et fidèles*, prêtres adorateurs surtout, nous aussi aimons l'Eucharistie ; à son exemple, sanctifions nous par elle. La sanctification du prêtre par l'Eucharistie : telle est bien la fin qu'eut toujours en vue le Père Eymard, en créant notre belle Œuvre sacerdotale. L'Eucharistie n'est elle pas la source même de toute sainteté ! Soyons donc avides de la posséder en nous et de la distribuer autour de nous. Le Père Eymard est un homme de Dieu, un saint ; cette sainteté rayonne sur ses œuvres et ses écrits : aimons-les et propageons-les de plus en plus. "Celui qui a glorifié Jésus Hostie devant les hommes, Jésus le glorifiera devant son Père : *Qui me confessus fuerit coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo.*"

Le Décret sur la Communion

ET LES

Devoirs des Confesseurs

(Suite)

2. — FORMATION ASCETIQUE

Comment préparer les âmes à la communion fréquente ?

Les soins particuliers à donner à cet égard aux hommes, aux femmes, à la jeunesse, sont inscrits ailleurs au programme du Congrès. Bornons nous donc ici à quelques remarques générales.

L'Eglise ne prescrit aucune étape intermédiaire entre la communion plus rare, mensuelle ou hebdomadaire, et la communion quotidienne ; le confesseur se gardera donc d'en prescrire en son nom. A un chrétien qui ne communiait qu'à Pâques, je puis proposer de s'approcher chaque jour de Notre-Seigneur, si je rencontre en lui assez d'intelligence de ses intérêts et assez de générosité.

En fait, ceux qui voudront brûler l'étape seront rares : le changement de leurs habitudes, l'étonnement de l'entourage, le manque de ferveur, un reste de préjugés, tout les retient. On s'estimera donc heureux si le pénitent veut ajouter à la fréquence usitée de ses communions.

Il y a une catégorie toutefois qui peut être facilement amenée sans transition à la communion de chaque jour ; ce sont les fidèles qui assistent chaque jour à la sainte Messe. C'est bien eux que concerne tout d'abord le vœu du Concile de Trente que Sa Sainteté Pie X rappelle au commencement de son Décret.

Ceux qui, victimes de quelque habitude, tombent facilement dans le péché mortel, seront vite convaincus de l'efficacité de la communion quotidienne pour les guérir et les préserver de rechutes. Plus d'une fois même, on pourra les rendre attentifs à l'obligation où ils se trouvent, si leur propos d'amendement est sérieux, d'employer les moyens de guérison et entre tous le plus efficace.

Aux gens très occupés, il sera bon de rappeler les facilités qu'ils ont pour la confession, et cette clause du Décret : " La préparation et l'action de grâces doivent se faire selon les forces, la condition et les occupations de chacun." D'autres fois il faudra leur dire, aux mères de famille dans le peuple surtout, que s'ils ne peuvent recevoir les sacrements aux jours mêmes assignés pour les grandes fêtes, que du moins ils ne s'en privent pas et se disposent à communier dans les jours qui précèdent ou qui suivent. Faute de cet avis, plusieurs de ceux qui sont empêchés le jour même ne songeront pas à suppléer ensuite.

Pour tous les pénitents, le confesseur zélé aimera à s'enquérir de leur pratique de la communion, à les rendre attentifs à la relation entre leur faiblesse et la rareté trop grande de la communion, à redire les tendres invitations de Jésus et de son Eglise, et ainsi, en les convainquant de leurs nécessités personnelles, à les presser suavement d'y pourvoir par la manducation du pain de vie.

Comment discerner la rectitude d'intention ?

Rien n'est plus facile à s'en tenir au texte même du Décret. Il nous donne à la fois des signes négatifs : ne pas obéir à l'habitude, à la vanité ou à des raisons humaines — et des signes positifs : désir de plaire à Dieu, de l'aimer davantage, ou d'opposer le divin remède à ses infirmités et à ses défauts.

L'absence de droite intention ne se présume pas, elle doit être établie. Dans la langueur générale de la vie chrétienne, on peut se demander quels avantages humains on pourrait trouver à communier. Pour tout homme qui le fait en pleine indépendance, il est rare qu'un doute puisse s'élever sur l'intention qui l'anime. S'il y avait doute, encore y aurait-il lieu de distinguer ce qu'il y a de principal et d'accessoire dans le motif qui guide le communiant, et de lui apprendre à faire lui-même cette distinction, à négliger le motif secondaire et imparfait, pour s'attacher davantage au motif plus noble et le rendre déterminant.

D'ailleurs, un motif insuffisant pour pousser à la Table sainte n'est pas nécessairement mauvais. Reproche-t-on à quelqu'un de donner l'aumône ou d'assister à la messe par habitude ; à un enfant d'obéir en vue d'une récompense ? Si l'adjonction de quelque vue humaine viciait totalement un acte posé principalement par motif de vertu, quel acte serait encore bon ?

Le plus souvent on découvrira que de vaines craintes, inspirées par un enseignement eucharistique faussé, font seules croire au pénitent que son intention est entachée de vues trop humaines. Le bon sens nous dit qu'il suffit de la perception confuse ou implicite de l'un ou de l'autre des motifs qui constituent l'intention droite, et que leur connaissance distincte ne peut être de rigueur chez le grand nombre des fidèles. Jésus appelle à Lui les simples, et la piété la plus solide n'est pas un privilège des intellectuels.

Enfin, si vraiment il était manifeste que l'intention droite fait défaut, il serait du devoir du confesseur, avant de diminuer le nombre des communions, d'obtenir que le pénitent s'efforce d'avoir l'intention requise. Ce serait un procédé par trop sommaire et fort dommageable aux âmes que de les priver de la communion, sitôt que quelque soupçon d'intention viciée vienne à se produire.

Relevons, sans doute, purifions de plus en plus leur intention, mais ne leur gardons pas rigueur de quelque imperfection qui s'y mêle encore.

Les théologiens les plus éminents qui ont commenté le Décret sont unanimes à mettre en relief ce devoir du confesseur d'aider le pénitent à rectifier son intention.

Comment les aider à retirer du fruit ?

Une juste notion du fruit est ici requise. Demandons à la communion ce qu'elle est appelée à donner, pas autre chose.

Le but premier pour lequel Notre-Seigneur a institué la communion et la propose comme l'aliment de chaque jour est de maintenir notre vie surnaturelle. *Hic est panis de cælo descendens ut si quis ex ipso manducaverit, non morietur.* (Joan., VI, 50.) Aussi le Décret rappelle, après le Concile de Trente, que le fruit principal et la raison première de la communion, c'est de nous préserver du péché mortel.

Bénies soient les communions, multipliées aussi longtemps que l'on veut, qui n'auraient d'autre fruit que celui-là ! Plût à Dieu, dirons-nous avec Bourdaloue, que l'état de grâce fût fort commun parmi les chrétiens ! Que la communion conserve au chrétien sa dignité d'enfant de Dieu, son principe d'opération surnaturelle, ses espérances de vision béatifique, en vérité ce bienfait est si grand, ce résultat si magnifique, que tout prêtre doit s'en réjouir hautement.

D'autre part, ni l'Évangile, ni l'Église ne nous garantissent que la communion fréquente supprimera, surtout brusquement, les misères, les inconséquences, les imperfections propres à l'humanité déchue.

Un grand nombre de défauts, de fautes même, ont leurs racines profondes dans le tempérament, l'éducation, l'étroitesse d'esprit, le manque d'instruction, le défaut de jugement. La communion n'a pour résultat direct de supprimer aucune de ces causes ; que leurs effets naturels viennent à se produire chez plusieurs, faut-il en accuser le Sacrement reçu ? Est-ce que la nourriture du corps supprime la faiblesse de certaines constitutions ? Ne se réjouit-on pas si elle la combat et en atténue temporairement les effets ? Que de fois ne l'a-t-on pas dit, si les âmes demeurent imparfaites malgré de nombreuses communions, que seraient-elles avec une communion plus rare ?

Après cette double remarque, la question surgit de la relation qui existe entre la multiplication des communions et la croissance du fruit qu'on en retire, le progrès de l'âme. Écou-

tons l'objection : elle a été formulée plus d'une fois déjà par des auteurs qui écrivaient après le Décret.

“ Il ne suffit pas, dit l'un d'eux, d'user fréquemment de la communion ; il faut surtout en bien user. ” — On blâme “ le zèle intempestif de ceux qui ne songent qu'à multiplier le nombre des communions sans chercher à les rendre meilleures et plus fructueuses. ” — “ Que de communions peu fructueuses ! ” écrit un autre. — “ Il ne faudrait pas s'imaginer, ainsi s'exprime un quatrième, que la communion seule va tout faire en nous, qu'après l'avoir reçue nous n'aurons plus à lutter ni à multiplier les efforts. ”

En dépit des intentions de leurs auteurs, toutes ces assertions, prises dans le contexte, procèdent des préjugés anciens, sont de nature à égarer d'excellentes âmes, et en opposition avec l'esprit et le texte même du Décret.

Montrons-le en recourant aux principes.

Ou bien ces communions sont faites avec les deux dispositions requises, ou bien sans elles. Si c'est sans ces dispositions, l'Eglise les blâme, et qui donc recommande aux fidèles de les faire de la sorte ? Mais si cette double disposition existe — et nous devons apprendre aux fidèles combien elles sont faciles et les aider à les avoir — la communion est toujours profitable et par conséquent sa multiplication représente une *augmentation de fruits* d'où résultera nécessairement le progrès de l'âme.

En deux endroits du dispositif, le Décret garantit ce progrès :

No 3. — *Il n'est pas possible* qu'en communiant ainsi chaque jour on ne se débarrasse peu à peu même des péchés véniels et de l'affection à ces péchés.

No 6. — *Il est évident* que la réception fréquente ou quotidienne de la sainte Eucharistie accroît l'union avec Jésus-Christ, nourrit plus abondamment la vie spirituelle, enrichit l'âme de vertus et donne au communiant d'une manière plus sûre le gage de la vie éternelle.

La communion quotidienne, en état de grâce et avec intention droite, ne peut donc jamais être nuisible. Il faut reléguer parmi les propositions où se cache le virus janséniste les expressions contraires qui abondent dans les auteurs ascétiques des derniers siècles.

En aucun cas l'Eglise n'induit ses enfants à pécher et ne les pousse à un acte nuisible à leur âme. Il faudrait lui imputer cette énormité, si les deux dispositions qu'elle requiert n'é-

taient pas, en toute hypothèse, suffisantes pour assurer le fruit du Sacrement et le bien des âmes. *Ubi hæc habeantur, écrit le P. Vermeersch, confessori de majore fructu jubentur esse persuasi.*

D'où viendrait d'ailleurs la nocuité prétendue de ces communions? Des fautes vénielles antérieures? Le Décret déclare qu'elles ne sont pas un obstacle. Des fautes vénielles commises *in actu communionis*? Par hypothèse elles sont étrangères au but de la communion. De l'absence de dévotion? La dévotion n'est pas exigée pour le fruit du Sacrement.

Serait-ce de la tiédeur de celui qui communie avec routine? Evitons ces mots équivoques, si troublants pour les âmes timorées, et souvenons-nous que celui-là ne peut plus être dit mal communier qui a l'état de grâce et l'intention droite.

C'est un dangereux sophisme après cela d'écrire que "dans les œuvres qui impliquent quelque mérite surnaturel, la Providence veut que nous apportions une certaine part de coopération." Le concours de l'âme, l'Eglise a précisé en quoi il consiste. S'il s'agit d'un autre concours, le Décret affirme que c'est en vue d'un fruit *plus grand*, le principal étant toujours assuré; du reste, en cela il en est de l'Eucharistie comme des autres sacrements des vivants.

On pourrait enfin observer qu'avant de rendre meilleures des communions devenues plus fréquentes, on ferait peut-être bien d'obtenir d'abord cette fréquence même. *Prius est esse quam esse tale.* Telle est assurément la grande préoccupation du Souverain Pontife; dans les sept documents que Rome a fait paraître sur cette question depuis deux ans, on parle sans cesse de presser le peuple chrétien tout entier de communier plus fréquemment, de faire tous les efforts possibles dans ce but. On dirait que le Pape n'a pas d'expressions assez fortes; il veut que tous connaissent l'ardeur de ses désirs; pour les prêtres qui y travaillent il n'a pas assez d'éloges et de faveurs.

Ne soyons pas plus prudents que l'Eglise; ne nous donnons pas l'air de combler une lacune du Décret.

Celle-ci n'a qu'un sens; après des siècles où l'on a entouré la Table sainte de barrières, en rendre l'accès facile à tous, leur redire qu'ils y sont appelés tous les jours et que l'effort qui leur est demandé n'est pas au-dessus de la bonne volonté d'un commençant; que les fruits croissants de vie plus parfaite viendront à la suite.

Tout différent est le ton des auteurs que nous citons tantôt. Sans doute, disent-ils, l'état de grâce et l'intention droite suffisent. Mais, si vous vous en contentiez, quel profit retireriez-vous de tant de communions? Et leurs expressions sont calculées pour tourner le sens du Décret en exagérant le rôle de l'*opus operantis*. Un des inconvénients de ce langage, et ce n'est pas le moindre, est de décourager les imparfaits, ceux qui sortent à peine du péché mortel. Ne se sentant nullement portés à ces généreux efforts, à cette grande dévotion à laquelle on les convie, ils renoncent à la communion elle-même. La raison pour laquelle beaucoup de chrétiens suffisamment éclairés préfèrent malgré tout se passer d'une communion si fréquente, n'est-ce pas les gênes et les sacrifices qu'elle impose à l'amour-propre? Gardons-nous donc d'augmenter encore davantage ceux-ci; souvenons-nous qu'il est nécessaire d'obtenir d'abord ces communions imparfaites; — nous ne disons pas coupables ou nuisibles. Ce sera le moyen d'en obtenir ensuite de plus parfaites, aussi longtemps du moins qu'il sera nécessaire pour arriver aux degrés supérieurs. Ainsi se vérifiera la parole de saint Jean-Baptiste de la Salle: "La meilleure disposition à la communion suivante sera la communion précédente."

De ce court examen de deux tendances retenons cette conclusion: assurer la fidélité à la communion quotidienne, sans interruption volontaire, c'est toujours assurer le progrès de l'âme.

Il y a des exceptions apparentes. Des communiant de chaque jour continuent-ils à tomber aussi souvent dans le péché mortel? S'ils communient avec les deux dispositions requises par l'Eglise, il faut répondre énergiquement non. Sinon il faudrait renier les paroles de l'Evangile, la doctrine des Pères, les définitions du Concile de Trente, les affirmations des saints et le Décret de Pie X. "Il n'y a pas de passion si violente, si invétérée soit elle, écrit saint Alphonse, qui puisse résister à la communion quotidienne."

Les exceptions, qu'on y regarde de près, viennent assurément "des âmes qui s'approchent de la sainte Table *par hypocrisie ou par intérêt*," c'est-à-dire qui manquent d'intention droite. Tel est l'avis de Frassinetti. L'expérience le confirme pleinement.

Parfois il sera bon de chercher dans un autre ordre d'idées, comme le régime de vie, les causes qui continuent à provoquer les rechutes dans le péché. Si le communiant est de

bonne volonté, Notre-Seigneur ne tardera pas à le récompenser en l'éclairant à ce sujet, lui ou son directeur; nous en avons vu des exemples remarquables.

S'il s'agit de fruits de perfection qui se font attendre, il y aura lieu d'exhorter le pénitent à apporter plus de soins à la préparation et à l'action de grâces, parce que le fruit du Sacrement s'en trouvera grandement accru.

Le directeur l'engagera à apporter une plus grande coopération à la grâce divine par la générosité à se vaincre, par l'esprit de sacrifice. Quel plus puissant stimulant pour ces victoires sur nos passions que le souvenir de la communion faite, l'espérance de la communion prochaine!

*
* * *

Je n'ai pu qu'effleurer une matière trop vaste, attendant de nouvelles lumières de l'expérience et du zèle des membres de la section sacerdotale. Qu'il me soit permis, en terminant, de citer le témoignage d'un vieil apôtre de l'Eucharistie: "Depuis quarante-six ans, me disait-il, je n'ai cessé de pousser à la communion quotidienne quiconque j'ai pu y amener. Jamais je n'ai eu à m'en repentir."

Quel encouragement pour nous? Nos rapports avec les âmes ne nous apprennent que trop la vérité de cette parole de Mgr de Ségur: "Après la communion sacrilège il n'y a rien de plus fatal à un chrétien que la négligence de la communion."

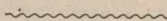
Si ce mal existe, que du moins ce ne soit pas par notre faute!

Vœux

1. *Que les confesseurs soient assidus au saint tribunal, et préviennent ainsi les désirs des fidèles.*
2. *Que par une sérieuse étude des documents pontificaux concernant la communion quotidienne, ils se mettent à même de répondre aux désirs de Notre-Seigneur; qu'ils soient pleins de zèle pour y amener le plus de fidèles qu'ils peuvent, et pourvoir ainsi aux besoins de leurs âmes.*
3. *Que, confiants dans la doctrine de l'Eglise, ils se persuadent que la multiplication des communions, faites avec les dispositions requises, constitue le moyen le plus efficace de progrès pour les âmes.*

Le Jubilé Sacerdotal de Pie X¹

An demi-siècle bien rempli.



Il y aura cinquante ans, le 18 septembre 1908, que Don Giuseppe Sarto, aujourd'hui Sa Sainteté Pie X, reçut l'ordination sacerdotale des mains de Mgr Farina, évêque de Trévise. Cette date mémorable, l'univers catholique s'apprête à la célébrer avec autant d'éclat que d'amour : fête d'un père, fête d'un pontife, fête du vicaire de Jésus Christ.

Cinquante années au service des autels ! et combien laborieuses, combien fécondes, combien bénies de Dieu, l'histoire le dira plus tard en détail. De cette longue carrière, contentons-nous d'indiquer ici les principales étapes.

Il est fils de paysans, oui, mais de paysans aux sentiments nobles et élevés qui n'ont point d'ambition pour leur enfant, sinon d'en faire un honnête travailleur et un bon chrétien.

Mais le petit Giuseppe est remarqué par son curé qui constate chez lui d'extraordinaires dispositions pour l'étude.

Les parents cèdent aux instances du curé ; l'enfant entre au collège de Castel-franco et en devient d'emblée le sujet le plus brillant. Un de ses maîtres qui vivait encore en 1903, se souvenait de lui comme d'une des plus belles, des plus prompts et des plus ouvertes intelligences qu'il eût rencontrées.

Au Séminaire de Padoue, mêmes succès. Les registres des notes de sa classe, conservés aux archives, le présentent comme un sujet d'élite — *ingenii maximi*, comme un jeune homme faisant concevoir les plus hautes espérances — *spei maxima* !

Constamment revient cette note : *eminenter* ! En sciences physiques et mathématiques aussi bien qu'en littérature, Don Giuseppe est toujours le premier de sa classe.

(1) Nous extrayons les lignes suivantes du numéro de janvier du Messager du Sacré-Cœur, édition française.

Petit vicaire depuis quelques mois, il émerveille à ce point son curé par son tact, son intelligence et ses dons supérieurs, que le prêtre écrit à un ami qui a conservé la lettre :

“ Je vous engage à ne point perdre de vue ce jeune prêtre. A coup sûr la mitre lui est destinée, et puis, et puis... qui sait ?...”

Orateur, il est un jour, à l'issue d'un Carême, porté en triomphe jusqu'à sa demeure par ses paroissiens enthousiasmés, et le soir toutes les maisons sont illuminées en son honneur.

Sa réputation grandit. Les honneurs lui viennent, lui n'en voit que les charges et les responsabilités. Il ne les cherche pas, il n'intrigue pas, il refuse, il résiste, il se dérobe au contraire. Et quand il est obligé de subir les honneurs, il se montre plus grand qu'eux par la maîtrise qu'il déploie en accomplissant les devoirs.

Ce ne fut pas sans regrets qu'au mois de mai 1867 on le vit s'éloigner de sa chère paroisse pour se rendre à Salzano où il venait d'être nommé curé.

Il s'y montra, comme à Tombolo, père des pauvres. Un jour — a raconté une de ses sœurs — on vint lui demander quelques secours pour une pauvre femme malade. Hélas ! sa bourse était complètement vide. Que faire ? Le charitable curé passe à la cuisine, en l'absence de la cuisinière, sort de la marmite la viande du dîner et le remet au visiteur. Ce jour-là, on se contenta pour le repas de pain et de fromage.

Cette simplicité, pleine de cœur, devait l'accompagner partout. La veille du Conclave, deux prêtres vénitiens étaient venus lui rendre visite. Le bon cardinal voulut leur offrir un *rinfrasco* ; mais il n'y avait qu'un seul verre dans la cellule ; il se mit donc à le rincer lui-même. Comme les deux ecclésiastiques se récriaient : “ Croyez-vous, leur dit en souriant le cardinal, que saint Paul n'en fit pas autant, quand il arriva sur les bords du Tibre ? ”

Au premier rang de ses devoirs paroissiaux, le zélé curé de Salzano mit toujours l'enseignement du catéchisme. Il y excellait. Aussi les parents suivaient-ils volontiers leurs enfants à l'église. On sait avec quelle insistance il a, devenu pape, recommandé ce mode d'instruction religieuse ; il en connaissait par expérience la nécessité et la fécondité.

Mais un poste plus en vue allait lui être confié. En mars 1875, il fut nommé chanoine et professeur au grand séminaire de Trévise. On se souvint enfin que ce modeste curé, qui

avait passé dix huit ans oublié au fond d'un presbytère de campagne, avait été en son temps le plus brillant élève du séminaire. La chaire de dogme ne pouvait être plus dignement occupée. Mais la jeunesse cléricale ne devait pas jouir longtemps de son enseignement. L'évêque de Trévisé, Mgr Zinelli, ne tarda pas à faire du théologien apprécié de tous son vicaire général. Il le prit en même temps pour confesseur et c'est entre ses bras qu'il expira pieusement en 1879.

Un instant il fut question de Don Sarto pour lui succéder. La Providence le réservait au siège de Mantoue, poste que les complications politiques issues de la guerre d'Italie avaient rendu particulièrement difficile (10 novembre 1884.)

La dignité épiscopale ne fit rien perdre au nouvel élu de son humble simplicité. Ténoin l'anecdote suivante, que le bon évêque aimait à raconter.

Peu de temps avant sa consécration, Mgr Sarto voulut mettre son épiscopat sous la protection du grand patron de la Vénétie, saint Antoine de Padoue. Il se rendit donc, en simple pèlerin, dans la cité Padouane, et, arrivé à l'église des Franciscains, demanda l'autorisation de dire la messe au tombeau du saint. Sans même dévisager le nouvel arrivant, le frère sacristain lui demanda, suivant l'habitude, s'il avait un *Celebret*. Mgr Sarto, très connu à Padoue où il avait souvent prêché, n'avait pas cru nécessaire de se munir du papier officiel. Il répondit qu'il n'en avait pas.

Le sacristain se mit alors en devoir de lui faire subir un petit interrogatoire. — "D'où êtes-vous?" — "De Trévisé." — "Que faites-vous à Trévisé?" — "Rien." — "Comment, rien? Vous n'êtes pas curé, vicaire, chapelain, prêtre de secours?...?" — "Non." — "Je m'étonne que dans un diocèse comme Trévisé, qui manque de prêtres; vous soyez sans place, d'autant que vous paraissez fort intelligent." — "Hélas! c'est la vérité, pour le moment." — Puis, avec un certain air de protection bienveillante: "Voulez-vous, reprit le sacristain, que je vous recommande à Monseigneur? Je le connais bien: il vient souvent ici. J'ai même appris qu'il a fait dernièrement nommer son vicaire général évêque de Mantoue." — "Je veux bien," répondit le prélat avec le plus grand calme.

Finalement, le sacristain le laissa célébrer la messe. Le saint sacrifice terminé, il pria le célébrant de vouloir bien inscrire son nom, suivant l'usage, sur le registre des étrangers.

Le prêtre inconnu écrivit : Joseph Sarto, évêque élu de Mantoue. — “ Bon saint Antoine ! ” s’écria le sacristain stupéfait ; et, tombant à genoux, il baisa la main du prélat. Mgr Sarto le releva paternellement ; et, bien loin de le blâmer, le félicita de la fidélité à la consigne ; “ seulement, ajouta-t-il, quand vous parlez à un prêtre, il faut vous lever.”

Dès son intronisation, Mgr Sarto prit pour modèle saint Charles Borromée, et aux heures difficiles, c’était dans la lecture de la *Vie* du grand évêque par Giussani qu’il allait puiser lumière et réconfort. Il était à bonne école : les faits le montrèrent bientôt. Il établit des concours pour les postes ecclésiastiques, et, grâce à cette mesure le clergé de Mantoue se fit remarquer parmi les meilleurs de la Haute Italie. Les œuvres reçurent une impulsion vigoureuse. L’évêque donnait l’exemple. Ainsi qu’un simple vicaire, il descendait à la cathédrale pour entendre les confessions des personnes qui voulaient s’adresser à lui ; non qu’il se livrât ordinairement à ce ministère, — les absorbantes occupations de sa charge l’en empêchaient — mais il ne craignait pas de se déranger pour être utile au plus humble de ses diocésains. On raconte qu’il alla, en pleine nuit, administrer les derniers sacrements à un professeur de lycée qui ne voulait pas recevoir d’autre prêtre.

L’instruction et la moralisation du peuple faisaient l’objet constant de ses plus vives préoccupations. L’Italie lui doit son premier congrès des œuvres sociales, qui se tint à Plaisance, en 1890.

La mort du cardinal Agostini ayant laissé vacant le siège patriarcal de Venise, le choix de Léon XIII se porta sur Mgr Sarto comme successeur (13 juin 1893). Trois jours après, au consistoire public, le pape le nomma cardinal. Grand honneur ; grande douleur aussi : il devait se séparer de son Eglise bien-aimée de Mantoue. L’émotion fut si vive que sa santé en fut un instant ébranlée.

Mgr Sarto était donc prince de l’Eglise, mais prince pauvre, entièrement étranger aux splendeurs mondaines. “ Il venait de faire porter à l’hôpital ses dernières ressources, à l’occasion de la Fête-Dieu, dit un de ses biographes. Il se trouvait embarrassé pour l’achat des nouveaux insignes : c’est alors que — charmante inspiration — il conseilla à sa sœur de faire teindre en rouge son costume épiscopal violet. Heureusement la nouvelle transpira. Les dames de la ville, qui toutes les semaines se réunissaient pour travailler au vestiaire

des pauvres, se cotisèrent et confectionnèrent elles-mêmes les vêtements cardinalices.

“ Ce fut le dernier souvenir que Mgr Sarto emporta de Mantoue. Le 24 novembre 1893, il faisait son entrée solennelle à Venise.

“ Venise le reçut comme un prince et comme un père. Des gondoles sans nombre, pavoisées de couleurs, vinrent l'attendre à l'arrivée. Chaque corporation avait la sienne, plus ou moins ornée selon l'importance du corps constitué. Il y avait celle du clergé et celle du municipale, celle de la magistrature et celle de l'armée.”

A Venise, comme à Mantoue, le cardinal Sarto se montra homme de prière et homme d'action, modèle des grands et père du peuple, d'une simplicité digne et affectueuse qui lui gagnait tous les cœurs. Il entourait d'une prédilection marquée les monastères de contemplatifs, ces asiles de la prière et de la pénitence qu'un certain monde prise si peu. Était-il appelé dans ces communautés pour une cérémonie, il s'empressait de s'y rendre. Entre ces murs silencieux, pensait-il, se cachait la rançon des péchés de son peuple, leur contre-poids dans la balance de la justice divine.

Dans chaque paroisse il organisa l'œuvre des Quarante-Heures.

Que son clergé fût saint, c'était chose bien entendue dans l'esprit du pieux cardinal ; mais il le voulait non moins solidement instruit. Lui-même se rendait au séminaire pour interroger les élèves, et, autant que possible, il ne lançait les jeunes prêtres dans les œuvres importantes qu'après les avoir fait passer par l'enseignement.

Le soin de l'âme populaire avait toujours grande importance à ses yeux. Grâce à lui, plusieurs congrès d'œuvres sociales se tinrent à Venise. Des caisses de secours ou d'épargnes furent créées dans toute la Vénétie. Il est vrai que, attentive à favoriser ses initiatives apostoliques, la Providence lui avait ménagé un auxiliaire puissant en la personne du comte Paganuzzi, qui fut plus tard président général des congrès catholiques italiens.

Une autre grande œuvre allait captiver l'âme du patriarche. On sait que le 13 juillet 1902, le fameux campanile de la cathédrale de Venise s'écroula. Le reconstruire était une entreprise grandiose, mais difficile. Qui la pourrait bien tenter ? Mgr Sarto s'y résolut.

SUJET D'ADORATION

Jesus-Encharistie, Souverain Prêtre.

I. — Adoration.

Réunissez tous les sentiments de respect, de vénération, de reconnaissance, d'amour et de foi qui peuvent entrer dans l'acte d'adoration, pour adorer comme il le mérite Notre-Seigneur Jésus-Christ sous son nom sacro-saint, ineffable et redoutable de Prêtre ! Ecartez par la foi le voile des espèces, et dans ce Saint des saints où il exerce jusqu'à la fin la fonction suprême de son sacerdoce éternel, adorez le Prêtre par excellence : *Tu es sacerdos in æternum* : Vous êtes prêtre, vous êtes le prêtre, l'unique prêtre éternel, ô Jésus, Fils de Dieu fait homme ! Vous êtes prêtre comme personne ne l'a été et ne le sera : prêtre par essence ; prêtre par nature autant que par élection ; et votre élection, c'est votre nature même, qui vous a constitué Homme-Dieu ! — Vous êtes prêtre dans toute la plénitude de la forme sacerdotale, dans toute la perfection des qualités sacerdotales, dans toute l'étendue possible du pouvoir, de l'action et des fonctions du sacerdoce : *Tu es sacerdos* ! — O Jésus Prêtre, notre Prêtre, je vous salue, je vous bénis, je vous acclame, je me prosterne devant vous, je vous adore, je voudrais me fondre de reconnaissance et m'anéantir de respect devant la vérité profonde et incompréhensible, devant les qualités suréminentes, devant l'action infinie et ineffable de votre nom, de votre perfection, de votre fonction de prêtre : *Tu es sacerdos*.

Concentrons nos attentions sur la personne de notre Prêtre adorable. Il est clair qu'il faut au prêtre un appel de Dieu, pour qu'il puisse prétendre, sans témérité sacrilège, à s'approcher de lui et à intercéder pour ses frères. La délégation du peuple n'y saurait suffire : en quoi engagerait-elle Dieu ? Dieu ne s'engage qu'envers ceux qu'il appelle, et ceux-là, il les consacre : c'est-à-dire qu'il leur donne toutes les qualités qu'il veut trouver dans ses prêtres. — Quand, par quel signe, quelle onction, quel sacrement enfin, Jésus a-t-il été consacré le prêtre de Dieu et de l'humanité ?

Ah ! remontez à la source même de sa vie, pénétrez au plus intime de son être : voyez-vous le moment, attendu depuis la création du monde, où le Saint-Esprit ayant formé un corps du plus pur sang de Marie, lui mit une âme, la plus belle des âmes créées ? A ce moment même, plus prompt que l'éclair, mais plus grand que le moment de la création première elle-même, la seconde Personne de la Trinité, le Verbe attire à lui cette humanité privilégiée, et lui donne l'existence en devenant sa propre personne ; Dieu le Père contemple son Fils non plus dans son sein seulement, invisible et spirituel, mais devenu homme, fait chair, ayant en propre un corps

et une âme ; et malgré cet état nouveau, comme son Verbe n'a rien perdu de ce qu'il était en attirant à soi cette humanité, Dieu le Père lui dit, à ce Verbe, désormais aussi vraiment homme par sa nature humaine, qu'il est Dieu par sa nature divine, il lui dit : *Tu es filius meus, ego hodie genui te !* Tu es mon fils, ô Verbe incarné ; je t'engendre aujourd'hui devenu chair, comme je t'engendrerais de toute éternité, pur esprit, dans mon sein : *tu es Filius meus !* Et en même temps, dit saint Paul, le Père ajoute : *Tu es sacerdos in æternum !* Tu es prêtre pour l'éternité !

Voilà son sacerdoce, sa double délégation : celle de Dieu, qui le consacre et l'agrée, celle de l'humanité, qui le délègue et l'envoie.

O sacerdoce sublime ! Jésus, je vous adore dans la plénitude et la perfection de votre sacerdoce ! Montez à votre autel, "trône éternel de la justice : Dieu, votre Dieu, celui qui est votre Père, vous a consacré par l'onction du plus glorieux sacerdoce, par-dessus tous les anges et tous les hommes, vos frères : *Thronus tuus Deus... unxit te Deus, Deus tuus, oleo exultationis præ participibus tuis !* — C'est de vous que découleront comme de leur unique source créée, toutes les grâces sacerdotales : et tous ceux qui seront appelés au redoutable honneur du sacerdoce, participeront à votre incomparable élévation et devront se montrer dignes de vous par une sainteté qui les rende plus semblables à vous que tous leurs frères."

II. — Action de grâces.

Cette consécration sacerdotale de notre prêtre est aussi touchante que sublime. Car c'est bien pour nous, en notre nom, pour nous représenter, à notre profit, que cet aîné est fait prêtre. — Pécheurs et coupables, débiteurs et indigents, nous sommes aussi impuissants qu'indignes d'aborder Dieu pour le glorifier, l'apaiser, solliciter de nouveau ses bienfaits. Voici le prêtre très saint, tout-puissant qui sera toujours exaucé parce que son mérite infini lui en fait un droit : *exauditus pro sua reverentia*. Mais son éminente sainteté, qui le met si haut par-dessus la masse coupable, ne lui ferait-elle pas oublier ou mépriser la terre ? Non ! la bonté divine a voulu qu'en revêtant toutes les qualités d'un Dieu, il prit toutes les infirmités, toutes les misères, toutes les faiblesses de l'homme, le péché seul excepté. Et encore, du péché, de nos horribles péchés, qui sont notre mal essentiel et la cause de nos innombrables maux, — notre prêtre très saint, prend la tentation, la responsabilité et le châtement. Il s'en charge afin d'en connaître l'horreur et le malheur ; afin d'avoir toujours et inépuissablement pitié, condescendance pour le pécheur. — Ah ! goûtez ces paroles de saint Paul, dites à la louange de notre Père infiniment bon : Il n'a pas pris la nature des anges : mais celle des fils d'Abraham, aussi a-t-il dû être semblable en tout à ses frères, pour être miséricordieux et un prêtre fidèle qui offre à Dieu le sacrifice de propitiation pour les péchés du peuple. Il a voulu être tenté et souffrir afin de devenir tout-puissant à secourir ceux qui sont tentés. (Héb., c. II,) — Allons donc avec confiance vers le trône de la grâce afin d'y trouver miséricorde, grâce et secours opportuns dans tous nos besoins. Car nous n'avons pas un prêtre incapable de compatir à nos infirmités :

notre prêtre a été tenté et éprouvé comme nous, pour nous ressembler en tout sauf dans le péché. (Héb., c. IV.) Jésus, notre prêtre semblable à nous, persécuté comme nous, afin de tout comprendre par expérience et de compatir plus miséricordieusement et plus tendrement à nos tentations, à nos faiblesses, à nos misères, à nos ignorances et à nos chutes ! O Prêtre aimant et doux, charitable et condescendant, prêtre au cœur compatissant, que ma confiance à revenir toujours à vous sans douter jamais de votre cœur soit mon action de grâces à jamais !

III. — Réparation.

Filios enutrivit et exaltavit, ipsi autem spreverunt me. (Is., I, 2.)

Votre titre de Prêtre-Adorateur, les rapports intimes que vous tenez à avoir avec Jésus le souverain Prêtre, et l'auguste Victime des autels, le zèle que vous déployez pour faire connaître et aimer par les fidèles confiés à vos soins le Très Saint Sacrement, répondent de vos dispositions, et ce n'est pas à vous que s'adresse le reproche du Prophète ; mais combien qui, revêtus du même caractère et des mêmes fonctions, sont loin de comprendre la sublimité de leur ministère et d'en remplir saintement les devoirs, et auxquels s'applique trop justement cette plainte qu'exhalait autrefois le Seigneur par la bouche d'Isaïe : *Filios enutrivit et exaltavit, ipsi autem spreverunt me...*!

Et nos infidélités personnelles, nos négligences dans le service du Seigneur, nos fautes peut-être, ne nous rendent-elles pas nous-mêmes des fils ingrats ?...

Oh ! consolons Notre-Seigneur par notre fidélité de plus en plus parfaite. Adorons-le pour ceux qui ne l'adorent jamais. Aimons-le pour ceux qui ne savent que l'outrager, et ne cessons pas d'implorer en leur faveur la multitude des miséricordes divines.

Il est encore pour nous un autre sujet de réparation. La vue de l'incomparable dignité du sacerdoce de Jésus-Christ fait bien comprendre le crime que commet le monde toutes les fois que, par ruse, exigence ou violence il lutte contre les prêtres qui, dans l'Eglise, continuent visiblement le sacerdoce du Christ, et sont la personnification réelle et visible ici-bas du Pontife éternel. Quelque basse que soit son extraction, vulgaire son esprit, courte son instruction, communes ses vertus, du moment que le plus humble des fils de l'homme a senti couler dans son âme quelques gouttes de l'onction sainte qui sacra Jésus souverain Prêtre, et qui de ce Chef adorable du sacerdoce se répand jusqu'aux degrés les plus inférieurs de la hiérarchie sacerdotale, cet humble est prêtre, prêtre par choix de Dieu, prêtre par communication du sacerdoce de Jésus, prêtre pour l'éternité. Il est la part de Dieu, sa propriété, son ministre ; il est son instrument, son organe, sa bouche pour dire ses paroles et sa loi, ses pardons et ses condamnations ; son bras pour opérer les merveilles de la vie surnaturelle, créer les réalités du Sacrement, en appliquer les baumes, et distribuer tous les dons de la vie surnaturelle. Il porte au plus intime de son être un caractère unique et ineffaçable. Il habite dans le Saint des saints, il est au-dessus de tout le peuple, des sujets et des rois ; il

n'appartient qu'à Dieu : il est l'homme de Dieu ; et sauf une apostasie publique qui le fasse exiler du sanctuaire par l'Eglise elle-même, il a le droit à la liberté absolue de son divin ministère, au respect, à la soumission, au concours humble et fidèle de tous. — C'est là le sentiment unanime de tous les siècles et de tous les peuples qui ne sont pas tombés dans le délire de la déraison sociale. — Comment alors caractériser les attentats des pouvoirs publics contre les droits, la liberté, la vocation même des clercs ? — C'est le plus grand des crimes sociaux, et il est commis contre les clercs de toute la hiérarchie, depuis l'enfant qui est violemment contraint d'échanger contre le scandale des camps la paix du sanctuaire, si nécessaire à sa vocation naissante, jusqu'au Souverain Pontife, dont la liberté est enchaînée, la dignité outragée par les usurpations d'un pouvoir sacrilège. — Mais réparez aussi pour les préjugés, les misérables calculs, l'inintelligence injurieuse qui guide trop de chrétiens dans leur jugement pratique sur le sacerdoce ; pour les oppositions déraisonnables, les manœuvres déloyales, tyranniques, aveugles et sacrilèges par lesquelles on s'oppose, jusque parmi les familles chrétiennes, aux vocations sacerdotales. — Enfin, si quelque astre en tombant du firmament de l'Eglise attriste les âmes par le bruit de sa chute et déshonore l'Eglise par son apostasie, réparez encore, par prières, larmes et pénitence, ce crime de Lucifer dans le ciel et de Judas dans le Cénacle.

IV. — Prière.

Notre Seigneur disait à ses apôtres : “ Voyez comme les moissons s'étendent et blanchissent au loin : demandez donc au Maître d'envoyer des ouvriers dans sa moisson : *Rogate ergo Dominum messis ut mittat operarios in messem suam.*” Que ce soit notre prière ardente et pressante en terminant cette adoration. — Si le sacerdoce de Jésus est si beau, si puissant, si bienfaisant, s'il est le moyen nécessaire de sa médiation et par conséquent de la rédemption du monde, ah ! demandons pour d'innombrables âmes la grâce et l'honneur de participer au sacerdoce de Jésus-Christ, de l'étendre, de le multiplier, selon les exigences de la gloire de Dieu, du service de l'Eglise, de la sanctification des hommes. Demandons des prêtres, encore des prêtres, à Celui qui seul les discerne, les choisit et les appelle. Aidons par conseils, encouragements et aumônes les vocations sacerdotales, si contrariées de nos jours par l'affaiblissement de la foi dans les familles et par l'esprit du mal qui anime les pouvoirs contre le Christ et contre son Eglise. — Surtout ne cessons de demander pour tous les prêtres une abondante et nouvelle effusion de l'esprit sacerdotal du Prêtre par excellence la sainteté de Jésus, c'est-à-dire : la séparation du monde et de son esprit, l'attachement cordial et profond à ce Dieu qui est au Tabernacle leur unique partage, le zèle pour ses intérêts dans les âmes, enfin cet amour qui ne recule pas devant la souffrance pour compléter en eux le sacrifice non sanglant qu'ils offrent chaque jour et coopérer ainsi à la rédemption du monde : *Sacerdotes tui induantur justitiam et sancti tui exultent.*

Ce chef-d'œuvre de l'art vénitien moderne, Mgr Sarto ne devait pas le voir achevé. La Providence allait appeler le cardinal à de plus hautes entreprises. En apprenant à ses diocésains la mort de Léon XIII, il leur disait : " Prions pour que Dieu daigne envoyer à son Eglise le bon pasteur qui sera agréable à son cœur." Il ne se doutait pas que ce pape selon le Cœur divin, ce serait lui. En quittant Venise, il avait dit à son secrétaire Don Bressan : " Prenez des billets d'aller-retour : ce sera moins cher." De retour, il ne devait pas en être question pour lui. On sait comment les suffrages du Conclave le portèrent au siège de Pierre et quels événements ont déjà marqué son glorieux pontificat. Qu'il suffise de rappeler avec quelle sage vigueur il a présidé aux destinées de la loi de séparation en France, et avec quelle invincible énergie il défend aujourd'hui la vérité catholique contre l'hérésie moderniste.

* *
* *

C'est donc un demi-siècle de vie sacerdotale et pastorale que le monde catholique célèbre cette année ; la date mémorable est surtout le 18 Septembre prochain, anniversaire de l'ordination de Pie X.

A cette date, le Chapitre général de notre Congrégation sera réunie dans la Ville éternelle et pourra offrir à Pie X ses hommages.

Nous voudrions à cette occasion lui offrir un beau bouquet de fête composé de Messes et de Communions offertes par les Associés de nos Œuvres eucharistiques. Déjà plusieurs centaines de messes et 11,215 neuvaines de communions, ont été promises.

Que nos confrères tentent donc un dernier effort. Que tous ceux qui ne l'ont pas fait encore célèbrent une messe aux intentions du Pape ; que tous les prêtres ayant charge d'âmes provoquent des neuvaines de communions, soit durant neuf jours consécutifs, soit durant neuf jours interrompus, pendant neuf dimanches ; — Que, dès la rentrée, les directeurs de collèges proposent cette intention à leurs jeunes gens ; et surtout, que tous nous signifient au plus tôt les messes ou communions acquittées ou simplement promises pour un avenir prochain.

Tous les pays du monde ont envoyé leurs cadeaux jubilaires au Pape : le Canada ne doit pas rester en arrière. Or ce que Pie X apprécie le plus, c'est la prière. Prions donc pour lui, surtout en offrant à ses intentions de nombreuses messes et communions.

Indulgence à recommander

au sujet du

Congrès eucharistique de Londres

Sur la demande d'un apôtre des Congrès eucharistiques, Notre Saint-Père le Pape Pie X vient d'accorder de très riches indulgences à *tous les chrétiens du monde entier* qui s'intéresseront devant Dieu au succès du Congrès eucharistique de Londres.

C'est d'abord la bénédiction apostolique et une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, chaque fois que l'on priera devant le Très Saint Sacrement, durant cinq minutes, pour le succès du Congrès eucharistique de Londres et pour la conversion de l'Angleterre par la sainte pratique de la communion fréquente et quotidienne ; c'est en plus *une indulgence plénière* pour chaque communion que l'on fera à ces mêmes intentions.

De telles faveurs spirituelles sont d'autant plus dignes d'être appréciées que le succès des œuvres surnaturelles dépend avant tout de la prière.

S. G. Mgr Bourne, archevêque de Westminster, a envoyé toutes ses félicitations et sa bénédiction à l'auteur de cette heureuse démarche. Puissent de nombreux catholiques bénéficier de ces indulgences pour le triomphe du Très Saint Sacrement en tout pays, surtout en Angleterre !

EN ANGLETERRE

Réveil du catholicisme

~~~~~

A l'occasion du Congrès eucharistique qui va se tenir en Angleterre en ce mois de septembre nous sommes heureux de donner ici l'article que publiait dernièrement la Croix de Paris sur le réveil du catholicisme en ce pays.

Rien n'est plus instructif, plus utile à l'heure de transformation où nous vivons, que d'étudier les réorganisations religieuses qui se sont produites en d'autres pays à des époques assez rapprochées de la nôtre. — Qui ne serait frappé en particulier du consolant tableau des progrès accomplis par le catholicisme en Angleterre au cours du siècle dernier.

Lorsqu'on recherche les causes prochaines de cette résurrection, il est certain qu'il est impossible de ne pas attribuer une part considérable à l'exemple et aux entretiens des évêques et des prêtres rejetés sur la côte anglaise par la Révolution française.

Le spectacle de leur dignité, de leurs malheurs, de leur foi, de leur vie, fit tomber une foule de préjugés qui représentaient les "papistes" en bloc comme des hommes sans conscience, sans religion, sans mœurs.

Ajoutons que la charité publique se montra généreuse pour les proscrits. Le Parlement anglais, qui détestait le papisme, ému cependant de pitié sur la misère des exilés, versa pendant douze ans, de 1794 à 1806, 4 millions de livres par an pour leur venir en aide. La grâce de la conversion fut sans doute une récompense de cette charité.

Espérons que le spectacle des épreuves de nos prêtres chassés de France sera à nouveau salutaire et que la charité qui se déploiera envers eux dans le pays même aura pour lui pareille récompense.

C'est sous une double forme que le réveil se produisit.

En Irlande, sous la puissante poussée d'O'Connell, la population opprimée se réveilla et par une agitation toujours légale, mais incessante et énergique, elle réclama à la fois des conditions matérielles moins dures et le respect de ses croyances.

Nos lecteurs savent comment furent ainsi arrachées, lambeau par lambeau, les libertés irlandaises qui, incomplètes encore, seront sans doute bientôt couronnées par de plus amples concessions.

Concurremment avec la lutte politique des catholiques irlandais, naissait et se développait en Angleterre même un des mouvements d'idées les plus remarquables du siècle dernier, connu sous le nom de " mouvement d'Oxford."

Newman, Wiseman, Faber, Manning, quels grands souvenirs ces noms rappellent, en y joignant, comme le fait M. Guibert en un chapitre spécial, Spencer qui suscita la grande ligue de prières qui attira sur ces hommes d'étude et d'action la rosée de la grâce divine sans laquelle le mouvement fût resté infécond !

Etudiant loyalement les origines historiques de l'Eglise anglicane et les sources de la foi, les oxfordiens reconnurent qu'il fallait, pour être dans la vérité, rentrer dans le giron de l'Eglise catholique. Beaucoup eurent le courage de le faire, entraînant peu à peu avec eux l'élite de l'anglicanisme, mais laissant, hélas ! à moitié chemin une foule qui, n'ayant pas le courage de la conversion, se contenta d'emprunter à l'Eglise catholique l'extérieur de ses cérémonies.

A l'heure actuelle, l'élan est donné. Dans cinquante ans, la moitié de l'Angleterre sera anglicane incroyante. L'autre moitié sera revenue à la vérité totale.

Que nous voici loin de l'époque où Gordon entraînait 100,000 hommes au Parlement aux cris de : " Pas de papisme ! *No popery !*"

Deux détails d'un suprême intérêt nous ont frappé en étudiant ce mouvement religieux.

Au début du mouvement, des partisans du système des " *combinazione* " même en matière doctrinale — il y en a toujours partout — avaient imaginé de créer un parti des " protestants catholiques dissidents " qui introduisait le principe de l'immixtion des laïques dans la hiérarchie, un peu comme dans nos cultuelles. Le bon sens anglais en fit justice : le bon sens français fera justice aussi des essais de religion mi-catholique, mi-protestante qu'on voit poindre à l'horizon.

Plus tard nous savons par Newman que l'une des raisons qui l'inclinèrent le plus puissamment à se convertir fut le scandale de l'alliance de l'Eglise anglicane avec les Eglises protestantes du continent dont un vrai anglican n'hésite jamais à proclamer l'erreur. Ainsi sommes-nous fortifiés nous-mêmes dans nos luttes par le spectacle des alliances auxquelles nos adversaires sont conduits.

Comme le demande Mgr Bourne, nous prions Dieu de couronner son œuvre chez nos voisins.

Et nous le conjurons de donner aux catholiques de France cette énergie persévérante et généreuse, grâce à laquelle l'Eglise catholique d'Irlande et d'Angleterre a si glorieusement reconquis la liberté.

# L'Association des Prêtres-Adorateurs <sup>(1)</sup>

ROME, juillet 1908.

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Suivant la coutume, vous recevrez ces Notes au moment des retraites ecclésiastiques. Nous osons espérer que les nouvelles concernant notre chère Œuvre, suivies de quelques observations sur l'esprit qui doit l'animer, vous aideront à renouveler, durant les saints exercices, votre résolution de travailler au développement de la dévotion au Saint Sacrement dans votre vie personnelle et parmi les âmes qui vous sont confiées.

## I. — Etat actuel de l'Œuvre

1. Depuis le Congrès eucharistique de Metz (août 1907), l'Association des Prêtres-Adorateurs est allée toujours en augmentant. Elle comptait alors environ 75,000 membres actifs. Depuis cette époque, elle a eu le bonheur d'enregistrer 6050 nouveaux membres : ce qui porte actuellement le total des membres actifs à 81,050 environ.

Parmi ces 6050 nouveaux membres, nous avons l'honneur de compter 21 Evêques qui ont daigné donner leur nom à l'Œuvre, aussitôt qu'ils l'ont connue et appréciée. De plus, dans le cours de cette année, 6 Prêtres Adorateurs ont été appelés par la Providence à l'honneur de l'épiscopat. Enfin un bon nombre d'autres prélats ont marqué leur intérêt à l'Œuvre soit en nommant des Directeurs diocésains, soit en signalant notre Association dans leurs circulaires au clergé et même dans leurs Lettres pastorales.

Comparé à l'année dernière, le mouvement des inscriptions dans l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs est bien plus accentué : d'août 1906 à août 1907 en effet, nous n'avions enregistré que 3000 inscriptions nouvelles ; d'août 1907 à juillet 1908, c'est au nombre 6050 que se comp-

(1) Notes communiquées à MM. les Directeurs diocésains à l'occasion des Retraites ecclésiastiques de 1908.

tent les nouveaux membres ; c'est donc une différence de plus de 3000 à ajouter au mouvement de l'année dernière, et par conséquent un progrès assez notable pour l'Œuvre.

Pour ce progrès, nous n'avons qu'à adresser à Notre-Seigneur nos plus ferventes actions de grâces. Que les Prêtres-Adorateurs y trouvent un stimulant pour accomplir avec plus de fidélité et d'amour les douces obligations auxquelles ils ont bien voulu se lier envers Notre-Seigneur au Très Saint Sacrement. Grâce à cette extension de l'Œuvre, se réalisera de plus en plus l'ardent désir qui dévorait le cœur du vénérable P. Eymard "d'entourer la terre comme d'un réseau de feu," en embrasant les cœurs d'amour pour le Dieu de l'Eucharistie.

2. S'il est intéressant d'enregistrer de nouveaux membres dans l'Association des Prêtres-Adorateurs, il n'est pas moins consolant de constater le retour de ceux qui négligeaient l'Œuvre depuis longtemps ; ces "prodigues," comme quelques-uns se nomment, sont revenus en nombre considérable cette année. Dieu en soit béni ! Que de lettres, en effet, nous ont été adressées par eux, demandant l'oubli de leurs négligences passées, et faisant les plus sincères promesses de fidélité pour l'avenir, aimant d'ailleurs à reconnaître tout le bien qu'ils avaient tiré autrefois de l'Association, et qu'ils se proposent d'en tirer encore. A une lettre de rappel que nous avons envoyée à l'un d'eux, voici la réponse qui nous a été donnée : "Votre lettre a été pour moi un gage d'espoir. Je la regarde comme une grâce de Notre-Seigneur, et suis résolu d'y obéir en mettant à exécution un désir que j'avais depuis longtemps. Je suis déterminé à reprendre les pratiques du Prêtre-Adorateur. Je veux que ma longue infidélité soit un motif spécial pour moi d'être plus fidèle à les accomplir. Heureux serai je, s'il m'est possible, par ce moyen, de redevenir un membre réel de l'Association." — Un autre s'est imposé coûte que coûte l'envoi régulier de son *Libellus Adorationis* portant note des jours où il a fait l'heure d'adoration, uniquement dans le but "de sortir, dit-il, de l'ornière dans laquelle il est demeuré si longtemps, et d'arriver à être un sérieux adorateur."

3. Mais, — nous avons hâte de le dire —, après Notre-Seigneur, la plus grosse part de notre reconnaissance



doit aller à tous nos dévoués Directeurs diocésains : car si l'Œuvre progresse ainsi de jour en jour, c'est grâce à leur active collaboration ; qu'ils s'en réjouissent donc avec nous.

Vous connaissez ce cri de foi et d'amour du vénérable P. Eymard : " Les prêtres ! Les prêtres ! je quitterais tout pour les prêtres ! " Et il ajoutait pour préciser davantage sa pensée : " Je voudrais les sanctifier par le Très Saint Sacrement ! " C'est que la sanctification des prêtres par l'Eucharistie a une portée immense. Le prêtre fervent et dévot envers le Saint Sacrement ne manquera pas de conduire à cette source de vie les âmes qui lui sont confiées. Aussi " travailler sur un prêtre, c'est travailler sur un multiplicateur. " C'est une autre parole du P. Eymard. Qu'elle encourage nos Directeurs à continuer leur apostolat sacerdotal.

## II. — Le Souverain Pontife et l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs.

Pendant que, de tous les points du globe, les cœurs catholiques se tournent vers Rome pour fêter le jubilé sacerdotal de Notre Saint Père le Pape Pie X, nous ne pouvons manquer de nous unir à la grande voix des fidèles, et d'attirer par des supplications plus ardentes les célestes bénédictions sur notre Père commun, à l'occasion de cet heureux anniversaire. Avoir une intention spéciale pour le Souverain Pontife dans leurs Messes et dans leurs adorations, ce sera un devoir pour tous nos Confrères.

D'autant que Pie X vient de montrer encore sa bienveillance envers l'Œuvre des Prêtres Adorateurs. Il a, en effet, ouvert à nouveau pour elle les trésors de la Sainte Église, et, par un rescrit du 11 mars dernier, il a daigné lui concéder les indulgences suivantes :

1. Indulgence plénière aux fêtes de Noël, de l'Épiphanie, du Jeudi-Saint, de la Fête-Dieu, de l'Immaculée Conception, de l'Annonciation, de la Dédicace de Saint Michel Archange, de Saint Joseph, de Saint Pierre et Saint Paul, et de Saint Jean l'Évangéliste ;

2. Indulgence plénière chaque mois, au jour où ils se réuniront pour leur conférence mensuelle (c'est-à-dire pour l'instruction qui accompagne l'heure d'adoration ou la retraite mensuelle faite en commun) ;

3. Indulgences de cent jours pour toute œuvre favorisant la fin de l'Association (par exemple pour l'envoi du libellus mensuel) ;

4. Pour les Directeurs régionaux et diocésains, le pouvoir de bénir *de consensu Ordinarii* les objets de piété en y attachant les Indulgences apostoliques, et de brigitter les chapelets.

Ces faveurs venant si peu de temps après le privilège accordé l'an dernier de bénir les chapelets en y attachant les Indulgences des PP. Croisiers, montrent combien le Souverain Pontife encourage les prêtres à entrer dans l'Association.

### III. — L'esprit de l'Association

1. Toutefois, ces précieux et nombreux avantages qu'offre l'Association à tous ses membres, ne doivent point faire perdre de vue la fin pour laquelle elle a été instituée : la pratique de l'adoration. Notre Œuvre ne sera véritablement forte et fructueuse que dans la mesure où ses membres seront fidèles à l'heure hebdomadaire d'adoration.

L'admission dans l'Association ne comporte pas seulement une simple inscription sans nul souci des obligations à remplir, ni même le seul désir plus ou moins prononcé de participer aux avantages de l'Œuvre ; c'est une chose sérieuse, un engagement, une promesse de fidélité envers Notre-Seigneur. Les prêtres qui s'y font inscrire doivent avoir comme but premier, dominant tous les autres, de satisfaire " la soif ardente qu'a le Cœur de Jésus d'être aimé des hommes au Très Saint Sacrement," et cela en lui sacrifiant par semaine au moins une heure de leur vie sacerdotale, heure qu'ils passeront aux pieds du Divin Maître résidant pour nous dans le Saint Sacrement. C'est par là que, dans toute la force du terme, ils seront vraiment Prêtres-Adorateurs.

Rien de plus juste d'ailleurs. Le regretté et saint cardinal Richard le disait avec raison aux Prêtres-Adorateurs de Paris : "Votre Œuvre des Prêtres-Adorateurs est une œuvre éminemment sacerdotale ; car si la sainte Eucharistie appartient à tous les fidèles, elle appartient surtout aux prêtres qui, tous les matins, ont l'insigne honneur de célébrer les saints Mystères. C'est pour-

“ quoi le devoir de l'adoration s'impose à nous plus strictement qu'aux simples fidèles.”

Et puis quels précieux avantages n'apporte pas avec elle l'heure d'adoration ! Des milliers de lettres en témoignent. Citons seulement quelques lignes : “ Je m'autorise à vous déclarer que ma plus grande joie est de faire mon heure d'adoration. Rien ne dit ce que dit cette heure ; rien ne fortifie comme cette heure ; et rien n'inonde l'âme de lumière et de douceur comme cette heure. Après ce cœur à cœur avec Notre-Seigneur, l'âme du prêtre est pleinement satisfaite et peut, avec une entière confiance, continuer son labeur pour les âmes.”

Et un évêque sacré récemment, en nous envoyant une de ses premières bénédictions épiscopales, daignait nous écrire : “... Ce fut l'un des grands bonheurs de ma vie sacerdotale de rencontrer un apôtre de votre belle œuvre et de pouvoir, tout jeune prêtre entrer dans la phalange des adorateurs en esprit et en vérité. Il y a plus de vingt ans que je suis des vôtres, et quand je jette un coup d'œil sur mes vingt-deux années de sacerdoce, je constate que mes heures d'adoration doivent compter parmi les plus fécondes de ma vie.”

Et à ceux qui seraient tentés de trouver trop dures les conditions de notre Œuvre, et trop difficile le sacrifice d'une heure par semaine passée à converser avec le divin Prisonnier du tabernacle, nous pourrions apporter l'exemple de Cardinaux, d'Evêques et de Prêtres fidèles à leur adoration malgré les occupations les plus absorbantes ; nous pourrions mettre en avant la fidélité exemplaire d'un grand nombre de Missionnaires qui, malgré leurs courses apostoliques, savent toujours trouver le temps de faire leur heure d'adoration, et nous envoient toujours bien régulièrement leur *Libellus adorationis*. L'un deux nous écrivait dernièrement : “ Vraiment, notre Œuvre est éminemment sacerdotale : le seul fait de passer une heure devant le Saint Sacrement devient la source de la sanctification personnelle et du zèle pour le prochain. Pour nous missionnaires, évangélisant bien des centres, et ne pouvant avoir la présence du Divin Maître que quelques instants après la Messe, l'heure d'adoration hebdomadaire est plus encore :

“ c'est une sauvegarde. Oh ! que le P. Eymard est à “ bénir ! ”

Et puis, si tout prêtre sérieux sait bien se ménager au moins une demi-heure le matin pour faire oraison, pour quoi le Prêtre-Adorateur, au milieu de ses plus grandes occupations, ne ferait il pas sa méditation à l'église, au pied du Très Saint Sacrement, la prolongeant pour arriver à l'heure complète d'adoration ? — D'ailleurs, la pratique de l'heure d'adoration n'est-elle pas, — comme l'a écrit le cardinal Perraud, — “ un des meilleurs préservatifs contre la négligence à s'acquitter du devoir de “ l'oraison mentale, ” et en même temps une occasion toute trouvée de refaire les forces de son âme ? car il est d'expérience que plus on est obligé de se donner aux autres, plus il est nécessaire de se reprendre et de se recueillir dans l'oraison.

2. Mais si l'heure hebdomadaire d'adoration est le fondement et la raison d'être de notre Œuvre, le renvoi périodique du *Libellus adorationis* est le gage de la fidélité des Confrères à s'acquitter de cette pratique.

On a relevé en mille occasions l'utilité, la nécessité de ce renvoi du billet d'adoration, — soit pour prémunir le Confrère contre sa propre négligence. — soit pour assurer la perpétuité et la vitalité de l'Œuvre. En unissant tous les membres entre eux par l'intermédiaire d'un centre commun, ce moyen, petit en apparence, donne à l'Association une vigueur extraordinaire : il n'en peut être de même des Confréries dont les membres, une fois inscrits sur le registre, n'ont plus aucun lien visible avec le centre, et finissent bien souvent par oublier même qu'ils se sont fait inscrire.

Inutile d'ajouter que ces billets ne sont point méprisés quand ils arrivent à destination : les heures d'adoration qu'ils indiquent sont fidèlement notées ; puis ils sont déposés auprès du trône du Très Saint Sacrement exposé jour et nuit. Et là, ils sont un hommage permanent de foi, et les prières qui y sont écrites ont souvent été récompensées par des grâces signalées.

(à suivre)

## OSONS !

L'article ci-dessous qu'un aimable correspondant veut bien nous adresser, et qui a pour objet la communion des *jeunes gens*, est trop conforme au programme tracé par Pie X, pour que nous hésitions à le publier.

Nous signalons ces pages tout spécialement à l'attention du clergé paroissial, des pères et mères de famille, des hommes et femmes d'œuvres, qui ont à cœur l'avenir de la jeunesse.

La *jeunesse* n'est-elle pas la réserve de nos Ligues et de nos Confréries et, ajoutons-le, de nos paroisses ?

Or, quel moyen plus efficace de nous assurer cette réserve que la *communion plus fréquente* ?

### Un fait.

Partons d'un fait ; rien de plus persuasif.

Dans la paroisse de X... existe une Œuvre de jeunesse recrutée parmi les apprentis et les tout petits employés. Son but est de les maintenir dans la pratique sérieuse de la vie chrétienne et de fournir leurs éléments les plus édifiants aux diverses œuvres auxquelles ils apportent leur concours.

Voici, au témoignage du prêtre qui la dirige, quelle y est, à l'heure actuelle, la fréquentation des sacrements.

“ Sur mes 140 jeunes gens, depuis les adolescents de quatorze ans qui viennent de quitter l'école jusqu'aux aînés qui arrivent à l'âge de se marier, voici où nous en sommes :

Communion mensuelle, 20.

Communion de quinzaine, 45.

Communion hebdomadaire, 50.

Communion de plusieurs fois la semaine, 10.

Communion quotidienne, 15.

Ce n'est pas encore merveilleux, ajoute modestement le zélé directeur, et je désire obtenir beaucoup plus ; si le bon Dieu m'en donne les forces et le loisir, je m'y emploierai de mon mieux. Les Récollections ont lieu tous les deux mois, et les réunions de Congrégations chaque quinzaine.”

### Point de départ.

Voici à la suite de quelle circonstance quinze de ces jeunes gens ont adopté la communion quotidienne.

Pendant les jours de Pentecôte 1906, quarante-deux d'entre eux faisaient leur retraite annuelle. Le but de l'aumônier était de profiter de cette occasion pour promulguer le Décret de Pie X.

Le prédicateur leur tint à peu près ce discours : " Mes chers amis, je n'ignore pas les nécessités de votre travail quotidien. Il n'est guère possible à la plupart d'entre vous de communier en semaine ou tous les jours. Il importe pourtant que vous connaissiez la vraie doctrine de l'Eglise sur cette matière. Elle est pour vous comme pour tous les chrétiens. Cette connaissance aura tout au moins cet effet immédiat de vous rendre plus généreux pour ne pas omettre les communions que vous pouvez faire. Et si des circonstances plus favorables se présentent, vous vous efforcerez de répondre plus parfaitement au vœu de l'Eglise."

Sous le bénéfice de cette réserve furent exposés, sans ambages ni atténuations, les arguments du Décret pour la communion quotidienne, le plus cher désir de Notre-Seigneur et de l'Eglise, le besoin de conserver l'état de grâce, les conditions auxquelles tout fidèle doit y être admis, etc...

On a vu, par la réponse de ces jeunes gens, combien Notre-Seigneur bénit une telle prédication et quel profit il y a toujours à faire appel à la générosité de ses auditeurs, au lieu de se contenter du moins possible.

Mgr Gay n'avait-il pas raison d'écrire : *Beaucoup d'âmes se perdent par notre timidité*. Une prudence trop humaine nous empêche parfois de prêcher la vie surnaturelle telle que Notre-Seigneur l'a instituée. Nous oublions que nous avons mission d'enseigner la vérité intégrale, et que les âmes ont grâce pour l'entendre. Tout en se réjouissant d'obtenir un nombre de communions, encore petit, mais qui constitue un progrès sur les habitudes antérieures, tout en condescendant aux faiblesses des personnes et en tenant compte des difficultés réelles, il est toujours opportun de proposer l'idéal désiré par l'Eglise : c'est la première condition, pour qu'on s'en approche dans la pratique.

### Exemple.

La générosité d'un de ces jeunes gens mérite d'être citée en exemple.

René B... n'a que quinze ans ; il est ouvrier imprimeur. Il vint trouver le prédicateur.

— Mon Père, c'est décidé, je veux communier tous les jours.

— Mon enfant, est-ce bien possible pour vous? Ne vous engagez vous pas à une chose que vous ne pourrez tenir?

Le Père apprit que le jeune ouvrier habitait à un quart de lieue de l'église la plus proche; sa communion lui prendrait donc près d'une heure chaque matin, le forcerait à se lever très tôt, afin de revenir déjeuner avant d'aller à son travail. De plus, ses parents n'étaient rien moins que religieux. Devant tant de difficultés réunies, le Père crut devoir dire :

— Mon enfant, vous êtes jeune, vous avez besoin de repos. La communion quotidienne sera trop difficile pour vous.

— Mon Père, je veux la faire. Je saurai bien m'arranger pour y être fidèle.

— Essayez, je vous félicite de vos belles dispositions. Mais souvenez-vous que, dans les conditions où vous êtes, Notre-Seigneur ne sera pas contristé si vous communiez moins souvent.

Un mois se passa. René pouvait écrire, et nous le citons sans rien modifier à la naïveté du style :

“ J'ai bien réussi, et tous les matins je vais communier. Il m'a quelquefois coûté quelques petits sacrifices, par exemple quand la messe commençait trop tard, j'étais obligé de ne pas retourner manger chez nous...”

“ Je m'en trouve très bien. Depuis la retraite, je n'ai commis aucun péché grave, et maintenant j'en ai déjà une telle habitude qu'il me semble que si je ne communiais pas tous les jours je n'aurais pas la force pour résister...”

Le temps vint où il fut empêché de satisfaire sa dévotion, et René écrit : “ Les jours où je ne puis pas communier réellement, la communion spirituelle se fait pour moi pour ainsi dire sans que je le veuille... si ce n'était que la prière, l'espérance et le désir vous maintiennent...”

Et ce n'est là qu'une faible part des merveilles de la grâce dans cette âme religieuse! René ne rêve plus qu'apostolat; il se fait catéchiste volontaire, engage ses compagnons à fréquenter la Table Sainte, etc.

### Conclusion.

“ Ceux qui fréquentent les œuvres de jeunesse sont à l'âge des passions; ils vivent, la plupart du temps, au milieu des scandales. Nous pouvons donc affirmer qu'ils sont de ceux qui ont le *plus grand besoin de la communion quotidienne*. Bien plus, le Décret les concerne très spécialement quand il

dit que le résultat visé surtout par Notre-Seigneur et l'Eglise, relativement à la communion quotidienne, est le suivant : " puiser la force," pour vaincre les passions, se purifier des " fautes légères," se préserver des " péchés mortels." Le besoin de la communion atteint donc ici son maximum.

" D'autre part, les œuvres sont le terrain propice par excellence pour appliquer le Décret à la jeunesse ouvrière.

" Mais, dira-t-on, comment les membres des œuvres pourraient-ils communier tous les jours ? Leurs devoirs d'état s'y opposent ; un tel vœu est chimérique !

" Cette objection ne nous arrête pas. Il n'y a pas lieu de nier un principe, pour cette raison que, dans certains cas, son application rencontre des obstacles ; on ne refuse pas de reconnaître le droit à une faveur, pour le motif que, souvent, le bénéficiaire se trouve empêché d'en jouir."

L'auteur convient, et nous convenons sans peine avec lui, que, en pratique, les membres des patronages et des cercles ne pourraient pas tous, même s'ils le voulaient, communier en semaine et surtout chaque jour.

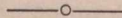
Ce ne doit pas être une raison de faire silence sur la communion aussi fréquente, mais bien de provoquer un revirement dans les idées, de déraciner les préjugés qui en éloignent beaucoup de la Table sainte et de préparer ainsi efficacement le moment où les âmes s'y porteront avec plus d'empressement.

Nous n'avons pas dit le dévouement persévérant au prix duquel, dans l'œuvre de X..., l'aumônier a obtenu les résultats que nous admirons. An moins de tels faits prouvent-ils qu'aucun milieu, aucune condition, ne doivent être trop vite déclarés rebelles à l'action de la grâce.

" *Ama et fac quod vis,*" " Aime et tu seras capable de tout," disait saint Augustin ; que ce soit là notre devise à tous !

TESTIS.

### MESSE ANNUELLE Pour les Associés Défunts.



Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de 2400 à 2700, de vouloir bien célébrer durant ce mois la messe prescrite pour les Associés défunts. (Messe privilégiée par Rescrit du 8 Février 1905.)

Publié avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Montréal.